



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MIRANDE
4 PL DE LA HALLE BP 56
32300 MIRANDE



0112-018079-0002-00



eco'pli 63 AUVERGNE PIC 22.10.20 CI 1500

M ROCH PIERRE
285 AV DE BELLEVUE
82000 MONTAUBAN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 71 251 848 852
Référence de l'avis : 20 32 4114704 23
Numéro de contrat de prélèvement : M3 32 0010070 04
RUM* FR46ZZZ005002M332001007004
Numéro de propriétaire : 378 000000
Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIÉTAIRE : M ROCH PIERRE JOSEPH MATHIEU

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/09/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

* Référence Unique de Mandat

MONTANT RESTANT À PRÉLÉVER

DATE DU PROCHAIN PRÉLÈVEMENT

MONTANT DES TAXES FONCIÈRES

Acomptes mensuels versés 360,00 €

32042

Compte à débiter :

FR08 2004 1010 160X XXXX XXX3 772
M ROCH PIERRE JOSEPH
LBP CENTRE DE TOULOUSE

Prochaines échéances 2020

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020	46,00 €
15 OCTOBRE 2020	56,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Selon les modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire restant à régler sur le contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2021	46,00 €	15 JUIN 2021	46,00 €
15 FEVRIER 2021	46,00 €	15 JUILLET 2021	46,00 €
15 MARS 2021	46,00 €	15 AOUT 2021	46,00 €
15 AVRIL 2021	46,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	46,00 €
15 MAI 2021	46,00 €	15 OCTOBRE 2021	46,00 €

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** :
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place** :
- auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP MIRANDE SAID MIRANDE 4 PLACE DE LA HALLE
BP 56 32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 82 62

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 320 GERS

Commune : 375 SAINT-ELIX-THEUX

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019		14,06 %	%	4,73 %	33,85 %	0,196 %	14,55 %	%	
Taux 2020		14,06 %	%	4,73 %	33,85 %	0,172 %	14,95 %	%	
Adresse		5056 A L'ESPIN							
Base ①		508		508	508	508	508		
Cotisation		71		24	172	1	76		344
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisation 2019		71		24	170	1	73		
Cotisation 2020		71		24	172	1	76		344
Variation		0 %	%	0 %	+1,18 %	0 %	+4,11 %	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019		70,69 %	%	4,96 %	109,30 %	0,695 %	18,80 %	%	
Taux 2020		70,69 %	%	4,96 %	109,30 %	0,649 %	18,50 %	%	
Base terres non agricoles									
Base terres agricoles		101		101			127		
Cotisation 2019		71		5			24		
Cotisation 2020		71		5			23		99
Variation		0 %	%	0 %	%	%	-4,17 %	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
La base communale des terres agricoles exonérée est de					25 €.	Frais de gestion de la fiscalité directe locale			18
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			•461